

**PROCES VERBAL DE LA RENCONTRE DES ACTEURS LOCAUX
DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE TABLIGBO POUR LA
COLLECTE DES DONNEES SUR LA COMMUNE EN VUE DES
ACTIONS DE SON DEVELOPPEMENT**

Septembre 2012

Introduction :

L'an deux mille douze et les 18, 21, 24 Septembre les acteurs de développement communal de Tabligbo, se sont rencontrés à l'AUBERGE DE LA MAIRIE sous la présidence de Monsieur GONE koffi, Vice-président de la délégation spéciale pour la collecte des données pour l'analyse du contexte local en vue de l'élaboration des stratégies du plan de développement de la commune. Les travaux se sont déroulés autour de deux points à savoir :

Identification de la Commune

- Nom de la Commune : **Tabligbo**
- Nom de l'actuel maire : **GONE Koffi Sévérin**
Nombre d'habitants : **23 304 habitants**
- Nombre de Conseillers : **06**
Superficie : **10km²**
- Contacts : **90382791**
Nombre de quartiers : **25**
- BP : **02, Tabligbo.**
- Email : communedetabligbo@yahoo.fr

I. Réflexion sur le guide de l'entretien

portant sur les généralités de la commune TABLIGBO réparties en cinq (05) thèmes

II. Réflexion sur le cadre logique d'analyse des données sur les domaines des politiques et actions publiques de la commune.

Le président de la délégation spéciale de la commune de TABLIGBO , Monsieur GONE Koffi Sévérin a ouvert les travaux par un souhait de bienvenue aux participants en les remerciant pour avoir répondu massivement à son appel et les a ensuite informés de la venue d'une délégation de la CNSC (Concertation Nationale de la Société Civile) du TOGO sous la conduite de Monsieur AMEGAKPO Paul, Directeur exécutif de ladite organisation accompagnée de Monsieur SESSI Edoh Ayéva Président de l'ONG SOS-DEVELOPPEMENT, membre dudit réseaux afin d'aider la commune de TABLIGBO pour l'élaboration du plan de développement communal.

Pour terminer il a convié tous les acteurs présents à la séance d'œuvrer pour la réussite des travaux

Pour la conduite des travaux Mr AMEGNIKPO Koffi a été désigné Modérateur et Mr AZANKPO Yaovi comme secrétaire de séance.

Les inquiétudes de certains participants ont été aplanies sur la confusion que présentait les travaux commandités par la Mairie et ceux que demande la CNSC après une discussion sérieuse.

➤ Thème 1 : IDENTIFICATION DE LA COMMUNE :

Les habitants de la commune de Tabligbo, selon les autorités communales atteignent environ vingt deux mille trois cents quatre (22304) personnes réparties dans 26 quartiers qui s'étendent sur près de 10km² et qui sont : GAKONDJI, AZIABOU KOME, MOWADJI, ZONGO, AKPADJAVI-KONDJI, AKPADJA-KONDJI, AFONOUVI-KOME, ZEBE-KPOTA, ZEBE, SEWAVI-KONDJI, AGBO-KOME, DJIWASSA-KONDJI, DOUDAVA, KPOKPO-KONDJI, SETEKPO, N'TIFAFA-KOME, DZIGBODJI-KOME, TAHE, WOGBA-

KONDJI, BADEPEME, CITE A, CITE B, MESSEGAN-KONDJI FOLLY-KOME, AKPANE-KONDJI.

La dite commune regorge une diversité de langues telles :OUATCHI,ADJA, Kabyè, Tem (Kotocoli), Haoussa, Mina. Les principales activités des habitants sont :

L'agriculture et le commerce. Les limites de la commune sont :

- Au Nord par le canton d'AMOUSSIME

- Au sud par le village Dagbati (Vo)

-A l'Est par le canton KINI –KONDA

-A l'ouest par les cantons d'AHEPE et de KOUVE

Les principaux groupes politiques : L'opposition, le parti au pouvoir

Idée sur la décentralisation : elle est évolutive.

➤ **Groupes religieux** : Tous ces groupes ethniques se rencontrent dans les confessions religieuses de l'église Catholique, l'église Evangélique Presbytérienne, les églises dites éveillées, la religion musulmane et l'animisme

➤ **Comme bases culturelles** on peut citer : Les de danses traditionnelles, les us et coutumes, d'autre rites.

II – Les acteurs et institutions de développement de Tabligbo :

1. Acteurs étatiques : Les principales ressources humaines, matérielles et financières de la commune sont : le personnel de la mairie, les associations, les impôts, les taxes, les redevances (les fonctionnaires, les artisans, les commerçants et les agriculteurs)

les services déconcentrés (les Inspections, les Directions régionales du plan, de la santé, de l'éducation, de la promotion sociale, de l'environnement, de l'Agriculture), la place de la diaspora, le Centre Hospitalier Régional (CHR), la prison civile, la Chambre régionale de commerce, la polyclinique, la TDE, la poste, Togo télécom, la CEET, la police, la justice, la trésorerie

2. Acteurs non étatiques : Les ONG, les Associations, les Syndicats (conducteurs de taxi moto (USYNCTAT), auto (UNATROT, USICORT), exploitants du sable (UTP)), les Notaires, les Huissiers, les Avocats.

- **Autres acteurs** : la Diaspora, en dehors du Conseil Supérieur de Zio qui intervient pour toute la préfecture, même si elle existe, « elle ne joue du moins pour l'instant aucun rôle » dans le développement de la commune.

IV- Les ressources de la commune

Selon les participants à la rencontre, les principales ressources de la commune de Tsévié sont composées comme suit :

- **Les ressources humaines** :

La chambre régionale des métiers, dont la relation avec la mairie demeure à améliorer, **organise et encadre la formation des artisans de la commune. Ces jeunes artisans constituent une main d'œuvre à exploiter. Mais le sous emploi ne favorise pas leur contribution réelle à l'économie locale.** -Manque de

ressources humaines qualifiées-(ingénieurs ou techniciens génie-civil) -Elaboration de plan communal du territoire

-Recrutement de ressources humaines qualifiées

-Renforcement des compétences existantes Les conseillers municipaux

Les organisations de comité de développement -Construction de caniveaux en cours

-Construction d'un marché moderne en cours

- **Les ressources matérielles : Infrastructure, équipements, Transport et communication (voirie et des voies de communication communales, réglementation de la circulation, organisation du transport, création et gestion des gares routières et ferroviaires, construction et gestion des marchés et des abattoirs locaux)**

-Absence de gare routière moderne

-Pas de voirie

-Dégradation des routes

-Pas réglementation de la circulation

-Abattoir vétuste -Restauration de la gare routière.

-Réfection des routes.

-Réfection de l'abattoir

-Syndicats des transporteurs

-Bouchers, Police, Réhabilitation de la boucherie

V- Mécanismes et instruments de développement de la commune

Les actions urgentes à entreprendre pour le développement de la commune sont :- La mise en place des structures qui n'existent pas et le renforcement de celles qui existent (CVD, CCD, CDQ, quadri logue) ; sensibilisation de la population sur vision partagée du développement de la commune

- Les acteurs de la commune directement

concernés par ces actions sont : CCD, CDQ, OSC, Comité de Jumelage, comité de quadri logue, les Syndicats.

- Pour mobiliser ces acteurs autour d'un objectif partagé du développement de la commune il faut les associer et les sensibiliser pour une consciente action accrue sur le développement.

- Les acteurs du développement de la commune ne satisfont pas les instruments d'orientation des politiques et actions publiques (DRSP) : document de politique sectorielle : Santé, éducation, Sport, aménagement du territoire, eau d'assainissement.

La réalisation d'un plan de développement de la commune (PDC) est très primordiale pour la commune de Tabligbo.

VII- Principaux problèmes relevés au cours du diagnostic

Les différents problèmes ressortis lors des échanges sont consignés comme suit : ei

THEME : V : Vision SUGGESTION

La vision : C'est la mobilisation de la population à l'action citoyenne pour le développement de la commune.

Suggestion :

- Il faut créer et appuyer les services techniques.
- Faire des plaidoyers pour le transfert des compétences et des ressources de l'Etat vers commune (FACT).

2° Urbanisme et habitat (adressage des voies, construction d'habitat, opérations de lotissement, délivrance des permis de construire, autorisations d'occupation du domaine public).

Pas schémas directeurs pour la commune
Rétrocessions abusives des réserves administratives de la commune.
Occupation des rues par des habitations.
Etablissement de schémas directeurs d'urbanisme.
Informers la population sur la nécessité d'avoir le permis de construire

Les conseillers municipaux.
Les acteurs de communal
Les géomètres topographes Lettres adressée au Ministère
De l'administration territoriale par le Maire sur la situation des réserves illégalement occupées.

3 Infrastructure, équipements,

Transport et communication (voirie et des voies de communication communales, réglementation de la circulation, organisation du transport, création et gestion des gares routières et ferroviaires, construction et gestion des marchés et des abattoirs locaux)

- Absence de gare routière moderne
- Pas de voirie
- Dégradation des routes
- Pas réglementation de la circulation
- Abattoir vétuste -Restauration de la gare routière.
- Réfection des routes.
- Réfection de l'abattoir
- Syndicats des transporteurs
- Bouchers
- Police
- Réhabilitation de la boucherie

- construction de dos d'âne

4° Energie et hydraulique (desserte d'électricité et de gaz et l'édification des bornes fontaines, des puits et forages de la commune)

- Insuffisance d'adduction d'eau et réseau électrique
- extension du réseau électrique et adduction d'eau dans les quartiers
- Mettre assez de gaz à la disposition de la population -La Mairie, l'Etat, le CCD, les CDQ,, les Sociétés la place (CEET,TDE) Projet d'extension de réseau électrique dans les quartiers
- Construction des forages

5° Gestion des ressources naturelles et protection de l'environnement ((élimination des ordures et déchets ménagers, des déchets industriels, végétaux et agricoles, organisation de la collecte, du transport, du traitement et de la disposition finale des déchets ; la collecte et le traitement des eaux usées ; la réglementation relative à la protection de l'environnement ; la gestion et l'entretien des bornes fontaines, des puits, des forages et des retenues d'eau, la distribution de l'eau potable ; la prévention des feux de brousse ; la gestion rationnelle des ressources forestières et halieutiques de la commune)

- Absence de structure de collecte et de pré collecte des ordures et des déchets ménagers.
- Pollution atmosphérique par l'usine de cimenterie.
- Poussières de cristaux se déposent sur la ville par moments.
- Dégradation de l'environnement du site minier (sol, végétation, étang, glissement de terrain) - Confection d'un plan de couverture végétale, de remblayage des sols
- Mise en place d'un service en charge de la gestion des déchets
- Confection d'un programme de gestion des déchets
- Education civique à l'endroit de la population pour comportement responsable en vue de garder un environnement propre et sain
 - Les Agents en charge de l'environnement (les services de l'environnement), CCD, CDQ, OSC - Renforcement de l'équipe de ramassage des ordures

6° Santé, éducation, actions sociales et protection civile (construction et gestion de dispensaires, des unités de santé de base et des dépôts pharmaceutiques, construction et gestion des écoles maternelles et primaires publiques, organisation et gestion d'activités d'assistance aux nécessiteux et de secours aux sinistrés, contribution à l'organisation de la protection civile et de la lutte contre les incendies, création et entretien des cimetières)

- Manque de budget consistant pour les Actions de santé, d'éducation, d'actions sociales et protection civile Mobilisation de ressources financières considérables L'Etat, les Collectivités territoriales (CCD, CDQ, OSC, CQ) Construction de bâtiments scolaires,
- Construction de magasins dans les marchés

7° Sports, loisirs, tourisme et actions culturelles (réalisation et gestion des infrastructures sportives et de loisirs à statut communal, création, gestion et entretien des salles de spectacles et des parcs d'attraction, appui aux associations et aux clubs sportifs, création et gestion de bibliothèques et de

centres communautaires, organisation de manifestations culturelles, promotion de la culture, sauvegarde du patrimoine local, promotion du tourisme et aménagement des sites touristiques d'intérêt local)

- Manque d'infrastructures et des centres de loisirs
- Inexistence de clubs culturels
- Occupation des infrastructures sportives par les propriétaires terriens
- Manque de sites touristiques et local pour la bibliothèque communale -Installation de nouvelles infrastructures sportives et réhabilitation des anciennes
- Aménagement des salles de spectacle
- Création de sites touristiques
- Aménagement de local pouvant abriter la bibliothèque
- Construction de musée - la Mairie, CDD, CDQ, CQ, le Chef canton, les chefs coutumiers
- Réhabilitation de centre culturel

8° Gestion de l'état civil (déclarations de naissance, de décès, d'enfants mort-nés, de reconnaissance d'enfant naturel, d'adoption pour la transcription, mention en marge de tous les actes ou jugements sur les registres de l'état civil, transcription des actes relatifs aux déclarations)

- Confusion entre les déclarations de naissance et actes de naissance
- Ignorance de déclaration d'enfants mort-nés,
- Non retrait des actes de naissance établis -Sensibilisation de la population sur la différence entre les déclarations de naissances et actes de naissance
- Renforcement de capacité des Agents de l'Etat Civil
- Biffer le reste des feuillets du registre de naissance à la fin de chaque année
- Avoir un fichier informatisé des actes de naissance La Mairie, les chefs de quartiers, le CCD, les CDQ, les Agents de Santé Mettre tous ces différents problèmes en projet pour leur résolution

9°La gestion du personnel municipal (agents titularisés et nommés dans les emplois permanents de la commune, agents contractuels et fonctionnaires de l'Etat détachés ou mis à disposition des communes)

- Insuffisance et manque de personnel compétent
- Insuffisance du personnel envoyé par l'Etat -Recruter de nouveaux Agents qualifiés
- Renforcer la capacité du personnel existant La Mairie, l'Etat La Mairie envisage le recrutement de personnel qualifié.